

petites parcelles du dit linge et de ces précieux restes de mon dit Seigneur, qu'ils portent sur eux avec respect et dévotion, des capitaines mesmes et officiers de troupes ont fait faire expré des reliquaires d'argent pour y en enfermer et les porter sur eux, étant mûs à cela par l'idée et l'estime général que chacun a du grand mérite et de la haute sainteté de Mon dit Seigneur et par les secours extraordinaires et miraculeux que plusieurs ont reçus et reçoivent journellement dans leurs infirmités par l'invocation de Mon dit Seigneur en s'appliquant des dites reliques ou les portant sur eux.....

FR. H. HOUSSART.

Comme on le voit par cette lettre admirable et touchante du frère Houssart, les miracles eux-mêmes n'ont pas manqué à la gloire de Mgr de Laval, mais malheureusement il n'y en a pas eu de procès-verbaux, ou si on en a faits, ils ont été perdus comme ceux dressés